

SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (RHONE)

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 2 FEVRIER 2021

Présents : **PARIZOT Stéphane – GUILLARME Grégory – ROGNARD Carole – DENIZOT Eric - MONTVERNAY Didier – RAMPON Pascal – JOMAIN Chloé - BOUCHARD Dominique- BOIS Marjorie – FOURNIER Mickael –MORAND Frédéric – ZOCCHETTI Céline – PICOD Edouard - PINEAU Marc-Henri - SAUZE-PARIZOT Vanessa**

Excusé (s) :

Absent (s) :

Démissions :

AGGLO « VILLEFRANCHE-BEAUJOLAIS-SAONE » :

Compte-rendu des diverses réunions, portant notamment sur les sujets suivants :

Landes du Beaujolais :

Signature d'une convention avec la commune de QUINCIE, gestionnaire de cet espace, qui regroupe une partie des villages de : LE PERREON-VAUX-BLACE- LAMURE-CLAVEISOLLES-MARCHAMPT-ODENAS et QUINCIE. Convention d'une durée de 4 ans avec une participation financière de 5000,00 €.

Tourisme :

Signature de l'avenant à la convention avec le Département de Haute-Saône et Destination 70, pour le déploiement de la voie bleue « VELOURTE V50 », longeant la Saône et passant notamment à JASSANS-RIOTTIER.

Site Patrimonial Remarquable :

Création de deux commissions locales concernant le site Patrimonial remarquable pour les communes de VILLEFRANCHE et SALLES-ARBUISSONNAS. Pour notre commune, cette commission sera composée de : La commune – Les ABF - Amis de Salles – Amis de St Laurent – Le Pré Inventaire – L'Agglo et la Fondation du Patrimoine.

Instruction dossiers du droit des sols :

Signature de la convention de mutualisation (2020-2026), entre les communes de l'agglo et la CABVS (sauf Villefranche) pour les points suivants :

- Dématérialisation des autorisations du droit de sols à partir du 1^{er} janvier 2022
- Transmission systématique des déclarations préalables pour division parcellaire au service instructeur de l'agglo.
- Facturation aux communes des frais en fonction de l'activité réelle de l'année écoulée.

Mise en place du CRTE (Contrat Relance Transition Energétique) :

Signature d'une convention entre le département et différentes EPCI pour la collecte de l'ensemble des projets énergétiques et leur transfert en Préfecture.

URBANISME :

Délibération autorisant le maire à déposer la déclaration préalable pour les travaux de rénovation énergétique de l'école ainsi que la déclaration préalable pour la peinture des portails du local technique.

Délibération autorisant le maire à signer la convention avec BSA (Beaujolais Saône Aménagement).
Organisme chargé de piloter les travaux de rénovation énergétique de l'école.

LA BENOITE :

Délibération pour révision du loyer mensuel (1 284,34 € TTC), pour la période du 1/1/22021 au 31/12/2021 : 1 284,34 €.

ECOLE – CANTINE :

Mr GUILLARME donne le compte rendu, du conseil d'école du 26 janvier 2021. Les points suivants ont été abordés :

Crise sanitaire :

Protocole mis en place (pas de brassage d'élèves, récréation alternée, lavage régulier des mains, etc...). Les enseignants déplorent le manque de contact avec les parents d'élèves, qui nuit à la communication Ecole-Famille. Problème de peau, chez les enfants, avec les masques.

Au niveau de la cantine, il y a désormais 4 groupes (en fonction du nombre d'élèves, la salle de garderie est transformée quelques fois en salle de cantine, avec bien sur une personne de plus pour assurer la surveillance).

Travaux :

Durant les vacances de février, les sanitaires de la maternelle seront rénovés, changement du chauffe-eau et installation d'un adoucisseur.

Prévision Effectifs :

Pour la rentrée 2021-2022, la prévision d'élèves serait de 80.

Projets pédagogiques :

Certains projets (carnaval, danse, cours natation) sont en suspens. Tout dépendra de l'évolution de la crise. Intervention du Maire, d'un avocat et la gendarmerie sur le thème de la liberté. Intervention également de la fédération départementale de la chasse et de l'ambassadrice du tri de l'agglomération.

TELEPHONIE :

Mr GUILLARME précise que conformément à la réglementation, la ligne téléphonique de la mairie, devra obligatoirement passer sous forme « IP ». Pour l'instant, il n'y a pas d'obligation pour les lignes des autres bâtiments.

Mr GUILLARME a demandé une tarification auprès de notre opérateur actuel (ORANGE) ainsi qu'auprès de SFR.

ENVIRONNEMENT – VIE DU VILLAGE :

Fleurissement :

La commission se réunira, avec des bénévoles et Alain GIRARD pour définir les plantes et fleurs pour la prochaine saison.

Voie du Sallerin :

Mme Céline ZOCCHETTI avec l'aide de Jean-Marc DUBOIS, réfléchissent à la création d'un sentier longeant le Sallerin et reliant la Vauxonne au centre du village.

Création d'un circuit « Trail » :

Mr Eric DENIZOT informe de la mise en place de différents parcours « Trail », reliant les autres parcours déjà existants sur la région. Il a été suggéré de collaborer avec l'association « Les Illuminés ». Association communale qui s'occupe des randonnées.

Circuit Géoparc :

Il est prévu (si la situation le permet), le 22 mai, un circuit découverte sur la géologie, le terroir. Le musée et certains viticulteurs participeront.

Journée de l'environnement :

Elle se déroulera le samedi 5 juin.

REPAS PERSONNES AGEES :

Mr GUILLARME et Mme BOIS ont rencontré la Ste RPC. Société livrant la cantine et également les repas pour les personnes âgées. Des repas plus spécifiques aux personnes âgées seront proposés et la livraison par RPC, ne se fera que 3 fois par semaine au lieu de 4.

Mr GUILLARME relance un appel aux personnes qui souhaiteraient être suppléantes, pour le portage des repas aux personnes âgées.

PROCHAINES REUNIONS :

Mardi 2 mars 2021

Mardi 6 avril 2021

Mardi 4 mai 2021

PV du 2 février 2021

